



Conseil économique et social

Distr. générale
28 octobre 2016
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentation de candidatures,
confirmations et nominations**

Élection d'un membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants parmi les candidats présentés par les gouvernements

Note du Secrétaire général

I. Élection pour le reste du mandat venant à expiration le 1^{er} mars 2017

1. Dans une communication datée du 8 août 2016, le Secrétaire général a été informé de la démission d'Alejandro Mohar Betancourt (Mexique), membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, dont le mandat devait arriver à expiration le 1^{er} mars 2017.

2. Le paragraphe 5 de l'article 10 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972, est ainsi libellé :

Lorsque le Siège d'un membre de l'Organe devient vacant au cours du mandat de son titulaire, le Conseil pourvoit à cette vacance en élisant un autre membre aussitôt que possible pour le reste de la durée du mandat, conformément aux dispositions applicables de l'article 9.

3. M. Mohar Betancourt ayant été élu par le Conseil économique et social en 2013 parmi les candidats présentés par les gouvernements, il doit en aller de même pour son successeur.

4. Conformément à la procédure établie et aux dispositions de la Convention, le Secrétaire général a, dans une note datée du 24 août 2016, invité les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les parties à la Convention qui ne sont pas membres de l'ONU à présenter des candidats le 14 octobre 2016 au plus tard.

5. Le 14 octobre 2016, les trois candidatures ci-dessous avaient été présentées par des gouvernements.



<i>Candidat</i>	<i>Présenté par</i>
Victoria Bataclan	Philippines
Wolfgang Artur Goetz	Allemagne
Raul Martín del Campo Sanchez	Mexique

6. Les notices biographiques jointes par les gouvernements aux candidatures proposées figurent à l'annexe I de la présente note.

7. Conformément au paragraphe 2 de l'article 9 de la Convention telle que modifiée par le Protocole de 1972, les membres de l'Organe ne doivent occuper aucun poste ni se livrer à aucune activité qui soit de nature à les empêcher d'exercer avec impartialité leurs fonctions. Sont notamment incompatibles avec la qualité de membre de l'Organe les postes et activités des personnes entrant dans les catégories suivantes : personnes qui occupent des postes gouvernementaux, sont rémunérées par leur gouvernement ou agissent sur instructions de celui-ci; personnes qui représentent un gouvernement à des conférences nationales ou internationales consacrées aux stupéfiants; personnes qui se livrent à une quelconque activité, privée ou publique, de nature à les empêcher d'exercer en toute impartialité leurs fonctions de membre de l'Organe ou incompatible avec les attributions de l'Organe.

8. Des informations relatives aux réunions tenues par l'Organe en 2015 et 2016, aux honoraires à verser à ses membres et à sa composition actuelle figurent à l'annexe II.

II. Élection pour le mandat courant du 2 mars 2017 au 1^{er} mars 2022

9. Dans une communication datée du 8 août 2016, le Secrétaire général a été informé de la démission d'Alejandro Mohar Betancourt (Mexique), membre de l'Organe International de contrôle des stupéfiants, dont le mandat devait arriver à expiration le 1^{er} mars 2017, et qui avait été réélu le 5 avril 2016 par le Conseil économique et social pour un mandat supplémentaire de cinq ans courant du 2 mars 2017 au 1^{er} mars 2022, conformément au paragraphe 1 de l'article 10 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

10. Le paragraphe 5 de l'article 10 de la Convention est ainsi libellé :

Lorsque le Siègle d'un membre de l'Organe devient vacant au cours du mandat de son titulaire, le Conseil pourvoit à cette vacance en élisant un autre membre aussitôt que possible pour le reste de la durée du mandat, conformément aux dispositions applicables de l'article 9.

11. M. Mohar Betancourt ayant été élu par le Conseil économique et social en 2016 parmi les candidats présentés par les gouvernements, il doit en aller de même pour son successeur.

12. Conformément à la procédure établie et aux dispositions de la Convention, le Secrétaire général a, dans une note datée du 24 août 2016, invité les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les parties à la Convention qui ne sont pas membres de l'ONU à présenter des candidats le 14 octobre 2016 au plus tard.

13. Le 14 octobre 2016, les quatre candidatures ci-dessous avaient été présentées par des gouvernements.

<i>Candidat</i>	<i>Présenté par</i>
Victoria Bataclan	Philippines
Wolfgang Artur Goetz	Allemagne
Eitan Gorni	Israël
Raul Martín del Campo Sanchez	Mexique

14. Les notices biographiques jointes par les gouvernements aux candidatures proposées figurent à l'annexe I de la présente note.

15. Conformément au paragraphe 2 de l'article 9 de la Convention telle que modifiée par le Protocole de 1972, les membres de l'Organe ne doivent occuper aucun poste ni se livrer à aucune activité qui soit de nature à les empêcher d'exercer avec impartialité leurs fonctions. Sont notamment incompatibles avec la qualité de membre de l'Organe les postes et activités des personnes entrant dans les catégories suivantes : personnes qui occupent des postes gouvernementaux, sont rémunérées par leur gouvernement ou agissent sur instructions de celui-ci; personnes qui représentent un gouvernement à des conférences nationales ou internationales consacrées aux stupéfiants; personnes qui se livrent à une quelconque activité, privée ou publique, de nature à les empêcher d'exercer en toute impartialité leurs fonctions de membre de l'Organe ou incompatible avec les attributions de l'Organe.

16. Des informations relatives aux réunions tenues par l'Organe en 2015 et 2016, aux honoraires à verser à ses membres et à sa composition figurent à l'annexe II.

Annexe I

Notice biographique des candidats à l'élection à l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour le reste du mandat venant à expiration le 1^{er} mars 2017 et pour toute la durée du mandat allant du 2 mars 2017 au 1^{er} mars 2022*

1. Victoria Bataclan (Philippines)

Formation

Licence en droit (LL.B.), Université des Philippines (1979); Diplôme en économie du développement, Université des Philippines, École supérieure d'économie (1975); Licence de sciences politiques, Université des Philippines (1971).

Fonctions actuelles

Retraitée du Ministère des affaires étrangères des Philippines.

Fonctions antérieures

Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire des Philippines à Bruxelles (2011-2016); Sous-Secrétaire au Bureau des affaires concernant l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (2010-2011); Sous-Secrétaire au Bureau des affaires européennes (2009-2010); Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire des Philippines à Oslo pour la Norvège, l'Islande et le Danemark (2007-2008); Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire des Philippines à Stockholm pour la Suède, la Norvège, le Danemark, la Finlande, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie (2003-2007); Consul général des Philippines à Hong Kong (Chine) (2002-2003); Sous-Secrétaire au Bureau du personnel et des services administratifs (1999-2002).

2. Wolfgang Artur Goetz (Allemagne)

Formation

Diplom-Volkswirt (maîtrise d'économie) et Assessor des Lehramts (chargé de cours dans un centre d'enseignement professionnel).

Fonctions actuelles

Expert indépendant nommé par le Parlement européen au Conseil d'administration de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, pour la période 2016-2018. À dater de 2016, fonctionnaire retraité de l'État allemand de Bade-Wurtemberg.

* Les curriculum vitae ne sont pas revus par les services d'édition.

Fonctions antérieures

Fonctionnaire de l'État allemand de Bade-Wurtemberg de 1977 à l'âge de la retraite, atteint en juillet 2016 (détaché auprès d'organisations internationales de 1985 à 2016). Depuis le 1^{er} janvier 2016, retraité de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) après y avoir occupé des postes de direction pendant 19 ans, dont celui de directeur de cette entité de l'Union européenne les 11 dernières années. Membre des Conseils mondiaux de réflexion du Forum économique mondial sur : la criminalité organisée (2012-2014), et la santé mentale (2014-2016), ainsi que du Métaconseil sur l'économie illicite (2014-2016). Expert national chargé de gérer l'aide aux pays d'Europe centrale et orientale, Office statistique de l'Union européenne (Eurostat) (1994-1996). Chef de projet de l'Union européenne auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) chargé de favoriser la mise en œuvre du programme de libéralisation des échanges intrarégionaux de la CEDEAO (1991-1994). Chef de projet de l'Union européenne et Conseiller auprès du Directeur général de l'Institut national de la statistique du Togo, chargé des enquêtes et des études relatives au niveau de vie et de l'amélioration de l'efficacité de l'Institut (1985-1991). Oberstudienrat (maître de conférences) dans l'État allemand de Bade-Wurtemberg (1977-1985).

Publications

A été responsable du programme de publications de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (quelque 40 publications par an), qui comprend notamment le Rapport européen sur les drogues: Tendances et évolutions, publié annuellement, et l'EU Drug Markets Report: a Strategic Analysis (Rapport sur les marchés des drogues dans l'Union européenne) (2002-2015).

Distinctions honorifiques

Récompensé du Grand ordre d'honneur autrichien (or) pour services rendus à la République d'Autriche (2015).

Associations professionnelles

Membre des Conseils mondiaux de réflexion du Forum économique mondial sur : la criminalité organisée (2012-2014), et la santé mentale (2014-2016), ainsi que du Métaconseil sur l'économie illicite (2014-2016).

Congrès

Nombreuses interventions aux sessions de la Commission des stupéfiants, et organisation ou coorganisation de plusieurs manifestations scientifiques, dont Lisbon Addictions 2015 et la conférence « 20 ans d'observation et de communication de données sur les drogues » de l'Observatoire européen, pour les plus récentes.

3. Eitan Gorni (Israël)

Formation

Licence en droit, faculté multidisciplinaire, Herzliya. Membre du barreau israélien (2001). Police israélienne – École d'officiers et d'état-major pour officiers

supérieurs (1980). Gestion d'entreprise pour cadres dirigeants, École supérieure de gestion Recanati, Université hébraïque de Jérusalem (1966). Licence de sociologie et de psychologie de l'Université hébraïque de Jérusalem (1964).

Fonctions actuelles

Depuis 2015, Directeur général par intérim de l'Autorité israélienne de lutte contre la drogue (IADA). Depuis 1996, Directeur général adjoint de l'Autorité israélienne de lutte contre la drogue (IADA).

Fonctions antérieures

Entre 1967 et 1996, Police israélienne. Retraité au grade de général de brigade. Plusieurs postes de premier plan comme principal adjoint du chef d'état-major; Chef du Service de la planification stratégique et du contrôle de l'information au Ministère de la police (devenu par la suite le Ministère de la sécurité intérieure); Chef adjoint de la Division du renseignement (chargé des relations internationales et de la coopération avec INTERPOL); Chef adjoint du Service national chargé des enquêtes sur les cas de fraude.

Congrès

Cinquante-septième session de la Commission des stupéfiants, Examen de haut niveau de l'application, par les États Membres, de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue (2014); cinquante-deuxième session de la Commission des stupéfiants, débat de haut niveau (2009).

4. Raul Martín del Campo Sanchez (Mexique)

Formation

Spécialisation : dépendance à la drogue et situations de crise connexes; Centre de traitement de la pharmacodépendance de l'Institut sanitaire de l'État de Mexico (août 2008-juillet 2010). Maîtrise : internat (toxicomanies); Master en psychologie de la santé, faculté de psychologie, Université nationale autonome du Mexique (août 2000-juin 2002). Licence de psychologie; Mention honorable, Université autonome d'Aguascalientes (août 1993-juillet 1998).

Fonctions actuelles

Depuis mai 2013, Directeur général de la Commission nationale de lutte contre les toxicomanies.

Fonctions antérieures

Directeur de la coordination des programmes nationaux de lutte contre les toxicomanies, OMEXTAD (Observatoire mexicain du tabac, de l'alcool et des autres drogues), Commission nationale de lutte contre les toxicomanies (août 2012-avril 2013); Directeur de l'IMCA (Institut mexicain de lutte contre les toxicomanies), Gouvernement de l'État du Mexique (avril 2007-octobre 2011); Chef du Département chargé du suivi des indicateurs, Commission nationale de lutte contre les toxicomanies, Gouvernement fédéral (février 2003-avril 2007); Chef du

Service de psychologie (traitement des toxicomanes), Centre municipal de traitement de la toxicomanie (ADEFAR) d'Aguascalientes (juin 1999-août 2000); Thérapeute attaché au Centre de réadaptation et de traitement de la toxicomanie (CAPRA) et au Centre neuropsychiatrique d'Aguascalientes, chargé du suivi des usagers de drogues et patients en service psychiatrique (mars 1999-juillet 2000); Bénévolat: services sociaux et appui technique dans des centres d'insertion de jeunes, Aguascalientes (septembre 1997-juin 2000).

Sélection de publications

Villatoro J.A., Oliva N., Fregoso D., Bustos M., Mujica A., Martín del Campo R., Nanni R., Medina-Mora M.E.: "*Encuesta Nacional de Consumo de Drogas en Estudiantes 2014*" [enquête nationale sur l'usage de drogues dans la population estudiantine, 2014]. Quatre volumes, INPRFM, CONADIC, Ministère de la santé, Mexique (2015).

Martín del Campo R., Nanni Alvarado R.I.: "*El modelo de atención de los Centros Nueva Vida y su relación con los servicios de salud del primer nivel de atención*" [l'usage médical du cannabis est-il étayé par la science?] CONADIC, CENADIC, Mexique (2014).

Alvear C., Martín del Campo R.: "*The treatment model used by the “Centros Nueva Vida” addiction treatment centres and its relationship to primary health-care services*", in : *Actualidades en Adicciones 2012 Vol. II : Prevención y tratamiento de las adicciones en los servicios de salud*. CONADIC, Mexique (2012).

Martín del Campo R., Mosqueda M., Castro M.E., Llanez J., Villatoro J., Gaytán F., Oliva N.: "*La atención de las adicciones basada en modelos para el Estado de México: los casos del estudio de los factores de riesgo y la prevención con el Chimalli*" [traitement de la toxicomanie fondé sur des modèles dans l'État de Mexico : étude de cas relative aux facteurs de risque et à la prévention effectué au moyen du modèle Chimalli] in : *Actualidades en Adicciones 2012 Vol. II : Prevención y tratamiento de las adicciones en los servicios de salud*, CONADIC, Mexique (2012).

Villatoro J., Bustos M., Oliva N., Moreno M., Gaytán F., Fregoso D., Chavez J., Martín del Campo R., Medina-Mora M.E., Gutierrez M.: "*¿Es el alcohol una problemática aislada en los niños y adolescentes?*" [l'alcool est-il un problème isolé chez les enfants et les adolescents?] in : *Actualidades en Adicciones 2012. Vol. IV : Consumo de Alcohol y tabaco en México*, CONADIC, Mexique (2012).

Singh P., Camacho P., Selby P., Martín del Campo R., Tyagi H., "Alcohol in primary care mental health clinics", in : *Alcohol use disorder*, Organisation mondiale des collèges nationaux, académies et associations académiques des généralistes et des médecins de famille (2010).

Martín del Campo R., Villatoro J., Mosqueda M., Gaytán F., López M.A., García P., Gutiérrez M.L., Moreno M., Oliva N., Sánchez V., Bretón M., López V., Mujica R., Magaña E.N., Medina-Mora M.E.: "*Encuesta del Estado de México sobre consumo de alcohol, tabaco y drogas en Estudiantes*" [enquête dans l'État de Mexico sur la consommation d'alcool, de tabac et de drogues dans la population estudiantine], INPRFM IMCA, Mexique (2009)

Martín del Campo R., Villatoro J., Mosqueda M., Gaytán F., Medina-Mora M.E. : “Sobremuestra para el Estado de México de la Encuesta Nacional de Adicciones” [Suréchantillon pour l’État de Mexico, enquête nationale sur les toxicomanies] INPRFM, IMCA, Mexique (2009).

Sélection de congrès

Visite d’étude à l’Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (Lisbonne, 4-6 septembre 2012); Observatoire interaméricain sur les drogues (San José, 28-30 novembre 2012); Deuxième réunion de travail et de recherche d’un consensus sur les méthodes, les indicateurs et les protocoles, organisée par l’Observatoire interaméricain sur les drogues (Montevideo, 8 et 9 avril 2013); Atelier de jumelage thématique sur l’interprétation et la diffusion des données utiles pour la prise de décisions en matière de politiques antidrogue, organisé sous la direction du Ministère de la justice et du droit de la Colombie, en collaboration avec l’Observatoire interaméricain sur les drogues et la CICAD (Lisbonne, 30 septembre-2 octobre 2013); Réunion interinstitutions entre la CICAD, le COPOLAD et l’OPS portant sur les projets communs – réunion annuelle de la CICAD (Washington, 21-24 janvier 2014); Réunion régionale sur l’intégration sociale et les drogues en Amérique latine, organisée par la CICAD et l’Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (Santa Cruz, 17-20 mars 2014); Cinquante-cinquième session de la CICAD (Washington, 28 avril-1^{er} mai 2014); Première réunion ministérielle de la Communauté des États d’Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) sur le problème mondial de la drogue (Antigua, 13-14 mai 2014); Visite sur le terrain de services innovants des tribunaux chargés de juger les affaires de drogues ou spécialisés dans le traitement de la toxicomanie, ainsi que du réseau des centres de proximité (New York, 19-20 mai 2014); Quarante-sixième session extraordinaire de l’Assemblée générale de l’Organisation des États américains (18-21 septembre 2014); Sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l’Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac (Moscou, 10-19 octobre 2014); Cinquante-sixième session ordinaire de la CICAD (Guatemala, 18-23 novembre 2014).

Annexe II

Nombre, durée et lieu des réunions, honoraires à verser aux membres et composition actuelle de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

1. Conformément au paragraphe 2 de l'article 11 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, l'Organe se réunit aussi souvent qu'il le juge nécessaire à l'accomplissement satisfaisant de ses fonctions, mais il doit tenir au moins deux sessions par année civile.

2. L'organe se réunit en principe trois fois par an, chaque session durant d'une à trois semaines. Les sessions de 2015 se sont déroulées comme suit :

112^e session : 2-6 février 2015;

113^e session : 4-15 mai 2015;

114^e session : 27 octobre-13 novembre 2015.

En 2016, les sessions ci-après ont eu lieu :

115^e session: 1^{er}-5 février 2016;

116^e session: 17-27 mai 2016.

3. Les sessions ont normalement lieu à Vienne, au siège du secrétariat de l'Organe (Centre international de Vienne).

4. Conformément à la résolution 2491 (XXIII) de l'Assemblée générale, les membres de l'Organe reçoivent une indemnité journalière de subsistance quand ils participent aux sessions de l'Organe ou sont en mission officielle. En 2016, le montant de cette indemnité s'élève à environ 358 dollars par jour pour Vienne. Les frais de voyage des membres sont pris en charge par l'Organisation des Nations Unies selon la pratique administrative en vigueur.

5. Conformément à la résolution 56/272 de l'Assemblée générale, le montant annuel des honoraires versés aux membres de l'Organe est de 1 dollar des États-Unis.

6. Les membres de l'Organe international de contrôle des stupéfiants sont les suivants :

<i>Composition jusqu'au 1^{er} mars 2017</i>	<i>Mandat venant à expiration le 1^{er} mars</i>
Hao Wei (Chine) ^a	2020
David T. Johnson (États-Unis d'Amérique)	2017
Bernard Leroy (France).	2020
Richard Phillip Mattick (Australie) ^a	2017
Jagjit Pavadia (Inde).	2020

<i>Composition jusqu'au 1^{er} mars 2017</i>	<i>Mandat venant à expiration le 1^{er} mars</i>
Ahmed Kamal El Din Samak (Égypte)	2017
Werner Sipp (Allemagne)	2017
Viroj Sumyai (Thaïlande)	2020
Sri Suryawati (Indonésie) ^a	2017
Francisco E. Thoumi (Colombie).	2020
Jallal Toufiq (Maroc).	2020
Raymond Yans (Belgique)	2017
<i>Composition à partir du 2 mars 2017</i>	<i>Mandat venant à expiration le 1^{er} mars</i>
Sevil Atasoy (Turquie)	2022
Cornelis de Joncheere (Pays-Bas) ^a	2022
Hao Wei (Chine) ^a	2020
David T. Johnson (États-Unis d'Amérique)	2022
Galina A. Korchagina (Fédération de Russie)	2022
Bernard Leroy (France).	2020
Richard Phillip Mattick (Australie) ^a	2022
Jagjit Pavadia (Inde).	2020
Luis Alberto Otarola Peñaranda (Pérou).	2022
Viroj Sumyai (Thaïlande)	2020
Francisco E. Thoumi (Colombie).	2020
Jallal Toufiq (Maroc).	2020

^a Membres élus parmi les candidats désignés par l'Organisation des Nations Unies